**Procès-verbal de l’assemblée générale ordinaire du 2 décembre 2018**

L’assemblée générale ordinaire du club cyclotourisme de Saint-Doulchard a eu lieu le dimanche 2 décembre 2018 au centre de loisirs.

Tous les membres du club ont été convoqués et les membres présents ou représentés ont délibéré sur les points suivants inscrits à l’ordre du jour :

* Rapport moral et allocutions du représentant de la mairie de Saint-Doulchard,
* Rapport d’activités,
* Rapport financier,
* Allocution du commissaire aux comptes
* Rapport sécurité,
* Projets 2019,
* Allocution du président du CODEP ou de son représentant,
* Questions diverses suite aux bilans kilométriques,
* Votes sur les différents rapports,
* Renouvellement partiel du Comité de Direction,
* Récompenses.

Sur 120 membres actifs, dont 106 licenciés FFCT, 58 étaient présents et 66 représentés.

Le quorum étant atteint, l’assemblée générale est déclarée ouverte à 09h00 par notre président Dominique Vannier.

1. **Rapport moral :**

Présenté par notre président Dominique,

1. **Rapport d’activité :**

Le secrétaire présente les nombreuses activités de notre saison écoulée après un point sur le nombre de licenciés.

1. **Rapport financier :**

Claude, notre trésorier, détaille le bilan 2018. Ce bilan est consultable sur le site internet du club à tous les licenciés.

1. **Allocution du commissaire aux comptes :**

Francis Scholliersouligne le gros travail effectué par notre trésorier tout au long de l’année, avec beaucoup d’écritures comptables. Il confirme que les comptes sont très « propres » et qu’aucune anomalie n’a été constatée. La commission de contrôle s’est réunie le 17/11 au local du club, et elle a pu consulter tous les documents utiles et nécessaires à sa mission.

Elle émet donc un avis favorable, sans aucune réserve.

1. **Rapport sécurité :**

Notre délégué Thierry Ladevèze, est assez satisfait.

1 accident déclaré est à déplorer cette saison.
Il présente en séance le rapport sécurité fourni par la fédération. Il rappelle à tous la nécessité de respecter le code de la route.

1. **Projets 2019** :

Un certain nombre d’événements sont proposés pour la saison 2019. Toutes les modalités d’organisation et de participation sont consultables sur le site internet du club.

Un calendrier des brevets de randonneurs mondiaux est consultable et téléchargeable sur le site.

1. **Allocution du président du CODEP ou de son représentant :**

Dominique Victoire-Mendoza intervient en tant que membres du comité directeur du CODEP.

Le département du Cher comptabilise 798 licenciés pour l’année 2018 : 631 hommes, 137 femmes (- 19 adhérents /2017).

Un nouveau club à vue le jour en 2018 : Loco Sport Vierzon, ce qui fait un total de 27 clubs affiliés pour le département.

1. **Questions diverses et suggestions :**
* Support de communication : Arnaud nous présente la page Facebook du club utilisée pour communiquer sur les concentrations et BRM proposés en 2019.
* Questions :
1. De Louis Bonnefille : suite à l’accident mortel survenu dans la nuit du 19 au 20/08/2018 sur l’axe St Florent-Bourges et pour lequel la justice a dit : « bien que n’étant pas pourvue de panneaux d’interdiction de circuler pour les cyclistes, celui-ci ne devait pas y circuler ». ; est-il règlementaire d’utiliser la rocade de Bourges pour aller ou revenir de Pierrelay ? Une réponse sans équivoque nette et précise émanant des autorités ad ’hoc serait la bienvenue.
2. De Louis-Marie Paulin : « Louison » constate un manque de participation aux concentrations. 60% des licenciés du club n’ont pas participé aux manifestations du dimanche : Est-ce la question des horaires ou le kilométrage qui ne leur convient pas ?
3. De Thierry Guillaumin :
* Pour les adhérents, pouvons-nous avoir un maillot du club offert dès l'instant où une cotisation est payée depuis plus de 10 ans ?
* Donner des motivations aux adhérents pour être présents aux concentrations du dimanche matin : participation du club 2 à 3 randonnées par an ?
1. Briend Gilbert : problème de groupe, de vitesse irrégulière et de solidarité.
2. De Michel Bouillot : Souhait de partir le mardi et le jeudi à 13H30 de novembre à janvier.
3. De Jean-Paul Larché : Pour la sécurité et le bienêtre de tous, serait-il possible d’éviter la ville en semaine et la route de Vierzon à Vailly sur Sauldre (D 926).

Rappeler l’obligation des gilets jaunes surtout en saison hivernale.

g) Volontaires pour participer à l’étude de création d’un nouveau maillot :

 Pascal perrin

 Jean-Marc chapier

 Armindo De Oliveira

 Philippe Roy

 Alain Borderieux

 Jean-Claude Cocy

 Julio Craveiro

 Claude Mazet

 Laurent Bernard

1. **Votes :**
* **Approbation des rapports :**

Votants : 58 Votes exprimés : 66 (8 pouvoirs)

* + Moral : 66 voix, approuvé,
	+ Activités : 65 voix, approuvé,
	+ Sécurité : 64 voix, approuvé,
	+ Financier : 64 voix, approuvé.

* **Renouvellement d’une partie des membres du comité directeur :**
	+ Roger Davoust : 64 voix, réélu,
	+ Claude Mazet : 64 voix, réélu,
	+ Arnaud Paillot : 63 voix, réélu,
	+ Bernard Laridant : 63 voix, réélu,
	+ Francis Schollier : 63 voix, réélu.

André Dorsemaine : 3 voix

Jean-Claude Cocy : 1 voix

1. **Récompenses :**

 Cette année le comité directeur souhaite récompenser les personnes suivantes, pour leur participation aux activités du club :

* Alain Borderieux,
* Francis Jaroussat,
* Sylvie Guillaumin,
* Louis-Marie Paulin,
* Jack Millet,
* Roger Davoust.

Récompenses du CODEP :

Claude Mazet et Dominique Vannier

A 11h25, la séance est levée, et l’ensemble des participant se dirige vers l’apéritif proposé par le club. Un déjeuner concocté d’une main de maître par Roger clôture cette journée.

Le Président Le secrétaire

Dominique Vannier Galès Cyril